



# Spécificités fiscales des médecins en BNC



## Lieu

ARAPL Grand Centre :

- Bourges
- Châteauroux
- Clermont-Ferrand
- Orléans
- Tours
- Ou en visio



## Durée

7h / une journée



## Tarif

150 €



## Délais

Inscription en ligne  
Un délai de 8 jours est obligatoire entre l'inscription et la date de début de formation.

## Inscription en ligne



Scannez et inscrivez vous !

## Objectif

Etre en mesure d'appréhender les spécificités fiscales des médecins en entreprise individuelle et de les appliquer dans le cadre d'une mission de conseil.

## Public

Collaborateurs de cabinets d'expertise-comptable.

## Prérequis

Avoir des notions relatives au régime fiscal des BNC

## Objectifs pédagogique

- Appréhender et mettre en pratique les spécificités fiscales liées aux secteurs d'exercice des médecins
- Déterminer la situation du médecin au regard de la TVA
- Estimer les exonérations applicables en fonction de la zone géographique d'exercice
- Traiter fiscalement les aides à l'installation ou à l'exercice en zones sous-denses

## Méthodes et outils pédagogiques

- Méthode active et participative, animation interactive, approche par compétences
- Tableau blanc, tableau numérique interactif, support de formation

## Modalités d'évaluation

Questionnaires d'évaluation en début et fin de formation  
Cas pratiques, jeu de questions/réponses  
Questionnaire à froid d'évaluation de la mise en œuvre des compétences

## Accessibilité

Nos formations sont disponibles pour les personnes en situation de handicap.  
Contactez notre référent handicap pour information complémentaire au 02.38.42.24.04 ou par mail au [araplgc@araplgc.org](mailto:araplgc@araplgc.org)

## Nous contacter

19 boulevard Alexandre Martin 45000 Orléans  
Tél : 02 38 42 24 02  
Mél : [araplgc@araplgc.org](mailto:araplgc@araplgc.org)  
Site : [www.araplgc.org](http://www.araplgc.org)

## Programme détaillé

### 1- Les secteurs d'exercices

### 2- Le régime dérogatoire des médecins secteur 1

- La dispense de comptabilisation des recettes
- La déduction forfaitaire de 2%
- Les abattements conventionnels de 3% et du groupe 3

### 3- La TVA

- Les actes exonérés de TVA
- Les prestations assujetties à la TVA
- Cas des remplacements

### 4- Zones défiscalisantes

- L'exercice en ZFU
- L'exercice en ZRR
- L'exercice en zone déficitaire en offre de soins.

### 5- Traitement fiscal des aides à l'installation ou à la pratique en zone sous-dense

- CAIM / COSCOM / COTRAM / CSTM

### 6- En bref

- Régime simplifié des professions médicales (RSPM)
- Particularités médecins remplaçants
- Campagnes de dépistage et de vaccination covid 19

## Inscription en ligne



Scannez et inscrivez vous !

**ARAPL**  
GRAND CENTRE

**Vous informe, vous forme  
et vous accompagne**